



## RAPPORT D'ACTIVITE 2025 (VERSION FALC)

### Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap

#### 1. Qu'est-ce que le CCCPSH ?

Le CCCPSH est un conseil de la Commune d'Uccle.

Il rassemble des personnes et des associations qui travaillent sur le handicap.

Son rôle est de :

- donner des avis à la Commune
- parler des problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap
- proposer des solutions
- améliorer l'accessibilité et l'inclusion
- améliorer la vie quotidienne des citoyens

---

#### 2. Création et fonctionnement du conseil

Le CCCPSH a été créé selon la loi communale d'Uccle du 27 juin 2013.

En 2025, le Conseil communal a renouvelé les membres du CCCPSH pour la période 2025–2030.

---

##### 2.1 Composition du conseil

Le CCCPSH est composé de plusieurs types de membres :

###### a) Associations

Des associations actives dans le domaine du handicap participent au conseil.

Par exemple :

- Fondation I See

- IRSA
- Ligue Braille
- Ekho Sport
- Autonomia
- Petit Pierrot
- CHSM Arc-en-Ciel / Relais des couleurs
- Communauté Montagne de Saint-Job

Ces associations aident les personnes en situation de handicap dans différents domaines :

- éducation
  - sport
  - logement
  - inclusion
  - accompagnement
- 

#### **b) Personnes indépendantes et experts**

Certaines personnes participent à titre personnel.

Elles peuvent être :

- des personnes en situation de handicap
- des parents de personnes en situation de handicap
- des professionnels du secteur

Elles apportent leur expérience de vie et leurs connaissances.

---

#### **c) Membres politiques**

Le conseil comprend aussi :

- l'échevine de l'égalité des chances et de l'action sociale
- l'échevin des personnes en situation de handicap

Ils représentent la Commune.

---

#### **d) Secrétaire**

Une secrétaire est responsable de :

- organiser les réunions
  - envoyer les convocations
  - écrire les procès-verbaux (PV)
- 

### **3. Rôle du CCCPSH**

Le CCCPSH a plusieurs missions :

- donner des avis sur les projets de la Commune
  - parler de l'accessibilité (bâtiments, transports, sites internet)
  - proposer des améliorations
  - signaler les problèmes rencontrés
  - travailler sur l'inclusion de toutes les personnes
- 

### **4. Réunions en 2025**

En 2025, le CCCPSH s'est réuni 4 fois en séance plénière.

Il y a aussi eu :

- des réunions de bureau
  - des groupes de travail
- 

### **5. Réunion du 15 mai 2025**

#### **5.1 Accueil des nouveaux membres**

Les nouveaux membres se présentent.

Ils viennent de différents horizons :

- associations
- monde du handicap
- monde social ou médical
- familles concernées

Ils expliquent leur expérience et leurs projets.

---

## **5.2 Élection du président**

Deux personnes se présentent :

- Frédéric Storme
- Georges Kapin Tame

Résultat du vote :

- Frédéric Storme est élu président
- 

## **5.3 Élection du vice-président**

Deux personnes se présentent :

- Brigitte Duplat
- Georges Kapin Tame

Résultat :

- Georges Kapin Tame est élu vice-président
- 

## **5.4 Discussions importantes**

Les membres parlent de plusieurs sujets :

- accessibilité dans la Commune
  - mobilité et transports
  - projets pour les personnes en situation de handicap
  - organisation d'événements
- 

## **5.5 Groupes de travail**

Avant, des groupes de travail existaient.

Ils traitaient par exemple :

- mobilité
- accessibilité

- handicap mental

En 2025, les membres décident :

- de ne pas recréer immédiatement des groupes
  - de réfléchir plus tard si nécessaire
- 

## **5.6 Projet “Samedifference”**

“Samedifference” est une journée pour sensibiliser au handicap.

Objectifs :

- faire découvrir les handicaps au public
- sensibiliser les enfants et les familles
- présenter des associations

Idées pour 2025 :

- activités pour enfants
- grimage
- Saint-Nicolas
- expositions
- films
- démonstrations sportives
- théâtre

La date est fixée au 29 novembre 2025.

---

## **6. Réunion du 16 juin 2025**

### **6.1 Sensibilisation des commerçants**

La Commune travaille sur une brochure pour aider les commerçants.

Elle explique :

- comment rendre un magasin accessible
- comment accueillir les personnes en situation de handicap
- quels soutiens existent

La brochure est envoyée pour avis au CCCPSH.

---

## 6.2 Accessibilité des commerces

Les membres discutent de :

- rampes d'accès
- primes possibles pour les commerçants
- label d'accessibilité

Une idée est proposée :

→ créer un concours pour valoriser les commerces accessibles

---

## 6.3 Transports et STIB (place Albert)

La STIB explique les grands travaux en cours.

Les changements concernent :

- le métro
- les trams
- les correspondances

Problèmes soulevés :

- rupture de trajet
- difficultés pour les personnes à mobilité réduite
- manque d'information claire

La Commune demande :

- plus d'accessibilité
  - moins de rupture de transport
  - plus d'informations aux citoyens
- 

## 6.4 Site internet de la Commune

Le site internet communal est jugé :

- pas assez accessible
- difficile à utiliser pour les personnes non-voyantes

- trop complexe (beaucoup de liens)

La Commune travaille à :

- refaire certaines parties du site
  - améliorer l'accessibilité
  - corriger les problèmes techniques
- 

## **6.5 Autres sujets**

- gare de Saint-Job : travaux en cours
  - cartographie des lieux accessibles (projet Access4All)
  - toilettes et accessibilité dans les bâtiments publics
  - horodateurs et stationnement PMR
  - application HandyPark (encore en amélioration)
- 

## **7. Réunion du 8 septembre 2025**

### **7.1 Travaux gare de Saint-Job**

Les travaux avancent bien.

Objectifs :

- améliorer l'accessibilité
  - sécuriser les quais
  - améliorer les chemins piétons
- 

### **7.2 Accessibilité et commerces**

Discussion sur :

- rampes d'accès
  - cartographie des lieux accessibles
  - soutien de la Commune aux commerçants
- 

### **7.3 Samedifference 2025**

La journée est organisée avec :

- associations
- animations pour enfants
- spectacles
- sensibilisation

Programme :

- stands
  - Saint-Nicolas
  - démonstrations
  - films
  - comédie musicale
- 

#### **7.4 Transport et mobilité**

Problèmes abordés :

- diminution du service Taxibus
- manque de solutions pour certaines personnes handicapées
- difficultés de réservation

Solutions proposées :

- taxis sociaux
  - chèques taxi communaux
  - signalement des arrêts problématiques
- 

#### **7.5 Autres points**

- amélioration des trottoirs
- récupération des eaux de pluie
- accessibilité des sites communaux
- stationnement et horodateurs
- accessibilité des toilettes publiques

---

## 8. Réunion du 3 novembre 2025

### 8.1 Site internet communal

La Commune explique :

- le site est en cours de finalisation
- un nouveau système technique est utilisé
- une mise à jour du contenu est prévue

Objectif :

→ rendre le site accessible pour tous

---

### 8.2 Accessibilité numérique

Les problèmes restants :

- trop de liens sur certaines pages
- difficulté pour les lecteurs d'écran
- contenu pas toujours adapté

Solutions :

- réorganisation du site
  - travail avec des spécialistes
  - création d'une page accessibilité
- 

### 8.3 Cartographie et accessibilité

Proposition :

- intégrer la carte des lieux accessibles sur le site de la Commune
  - utiliser les données existantes
  - mettre à jour régulièrement les informations
- 

### 8.4 Transports et HandyPark

La nouvelle application HandyPark est présentée.

Elle permet :

- d'enregistrer une plaque de voiture PMR
- de faciliter le stationnement

Problèmes :

- application pas toujours fonctionnelle
  - difficultés techniques
  - accès compliqué pour certains utilisateurs
- 

### **8.5 Samedifference (finalisation)**

Préparation de la journée :

- distribution de flyers
- affiches dans les lieux publics
- programme détaillé

Objectif :

→ rendre l'événement accessible et inclusif

---

## **9. Conclusion générale 2025**

En 2025, le CCCPSH a travaillé sur plusieurs thèmes importants :

- accessibilité des bâtiments
- transports publics
- accessibilité numérique
- inclusion des personnes en situation de handicap
- sensibilisation du public
- projets pour les enfants et les familles

Le conseil continue à collaborer avec la Commune pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap à Uccle.

-----